

# Introduction

Autor(en): **Tissot, Laurent**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **102 (1999)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Introduction

Laurent Tissot

L'histoire de l'industrialisation a consisté, pendant longtemps, à tenter d'expliquer, sur le long terme, la trajectoire d'espaces géographiques et politiques à travers leur vitesse de transformation et leur capacité de modernisation. Elle s'est aussi ingéniée à répertorier les caractères centraux qui structurent les sociétés entraînées dans ce processus et les transformations qui les touchent sur les plans social, politique, culturel, mental, intellectuel, etc. On a prêté à ce phénomène des interprétations diverses et divergentes, soit la mise en évidence, malgré les décalages et les disparités, des vertus innovatrices de modèles de croissance capables d'élever à terme l'ensemble des niveaux de vie, soit la dénonciation de leurs vices structurels ou de leurs dysfonctionnements conjoncturels par l'accroissement parallèle de la richesse et de la pauvreté, source d'inégalités et d'injustices.

Quelles que soient les perspectives adoptées et les conclusions tirées, toutes ces études ont reposé sur des approches privilégiant avant tout une histoire quantitative globale. Le recours à des agrégats statistiques, l'appel à des concepts macro-économiques, le postulat affirmant l'unicité des comportements nationaux ou la référence à des entités sociales déterminées se sont notamment imposés à l'analyse parce qu'on s'estimait capable, à travers leur emploi, d'énoncer et d'interpréter, dans sa globalité, l'industrialisation. En bref, on s'est satisfait de l'utilisation d'approches aussi générales parce qu'on en ressentait à la fois la richesse explicatrice et la pertinence heuristique.

En portant l'attention aux acteurs qui composent une société et qui agissent, à des degrés divers, sur elle en tant qu'individus ou, à titre collectif, par le biais d'entreprises, d'institutions ou d'organisations, tout un pan de l'historiographie a aussi délimité de nouveaux champs d'investigation et de nouveaux instruments d'analyse qui ont indiscutablement enrichi notre propre perception des modalités de l'industrialisation. Empruntant notamment à l'économie politique et à la sociologie de nombreux outils et de nouveaux concepts, les historiens ont été plus sensibles à ce qui fait un processus qu'à ce qui conduit à son achèvement ou à son aboutissement. Autrement dit, l'interrogation s'est déplacée du pourquoi au comment.

Dans cette perspective, Joseph Schumpeter a été le premier à insister sur la capacité des acteurs, sous la forme de l'entrepreneur, à casser la routine du cycle économique et à orienter toute l'économie vers de

nouvelles voies par la combinaison de facteurs<sup>1</sup>. La fabrication d'un produit nouveau, l'introduction d'une méthode de production nouvelle, l'ouverture d'un nouveau marché, l'utilisation d'une source nouvelle de matières premières et la réorganisation d'un secteur de l'économie représentaient les sources de combinaison possible<sup>2</sup>. Avec Schumpeter, l'agent économique cessait d'être le pauvre fantassin d'une armée sans chef, chahutée par les accidents du terrain et ballottée par les aléas d'une conjoncture qui la dépassait. Il pouvait devenir un général-entrepreneur dirigeant la manœuvre par son sens stratégique et influant directement sur les trajectoires économiques par la force de ses actions. Une grande partie de l'école américaine de la Business History a inscrit sa réflexion dans cette perspective: en précisant les motivations qui poussent les individus à devenir entrepreneurs, l'historien peut arriver à saisir la nature des conditions qui assurent à un système économique les meilleures chances de développement<sup>3</sup>. Du rôle dopant de l'entrepreneur dans l'industrialisation à son élévation au statut de véritable «héros de l'industrie moderne», il n'y eut d'ailleurs qu'un pas que beaucoup n'ont pas hésité à franchir.

Au-delà de cette mythification patronale et des critiques plus pertinentes visant à dénoncer les limites d'une analyse strictement «comportementale», les intuitions schumpétériennes ont néanmoins amené à circonscrire déjà les éléments d'un débat qui s'annonçait comme fondamental: la puissance d'intervention des agents économiques peut déboucher sur la recomposition des configurations d'une société, d'un secteur ou d'une activité. En conséquence, elle peut être à la source d'une industrialisation d'un espace déterminé et de son prolongement sur un long laps de temps.

Il serait aisé de lire l'industrialisation de l'Arc jurassien sous cet angle. Les historiens ont été d'ailleurs prompts à le faire. Suzanne Daveau mentionne l'impact des «initiatives individuelles» pour expliquer l'expansion horlogère<sup>4</sup>. Marcel Rérat ne dit pas autre chose pour le Jura bernois<sup>5</sup>. Les figures de proue sont il est vrai légion et les communications réunies ici en mentionnent aussi quelques beaux exemples puisés dans d'autres régions: Erwin Piquerez ou Georges Ruedin dans la fabrication de la boîte de montre à Bassecourt, les frères Jules et Edouard Scheffer dans celle des cycles à Courfaivre, François Burrus dans l'industrie tabatière à Boncourt. On pourrait encore mentionner Henri Sandoz à Tavannes<sup>6</sup> ou les frères Brandt<sup>7</sup> et Ernest Francillon à Saint-Imier. Ils sont incontestablement tous à la base d'une dynamique innovatrice, source d'une importante activité industrielle et au cœur d'une industrialisation naissante.

L'approche schumpétérienne arrive à saisir les conditions d'émergence de la fonction entrepreneuriale parce qu'elle traite l'agent économique en un isolat qui est supposé libre de ses mouvements. S'il est

confronté à des logiques économiques plus ou moins contraignantes, il peut à tout moment rompre la monotonie ambiante et assurer un développement économique grâce à ses aptitudes individuelles qui ne demandent qu'à être mises en action.

Or les biographies patronales et les monographies d'entreprises ont révélé que si les industriels agissent en fonction de motivations personnelles aisément repérables (la recherche du profit), leurs actions s'inscrivent également dans un contexte social, culturel et politique qui leur donne tout leur sens et leur force. Le souci d'ascension sociale, la recherche du pouvoir, le goût pour le travail, le besoin d'ostentation et de reconnaissance, l'obsession de pérenniser et de solidifier un patrimoine, la défense de valeurs sociales, morales ou idéologiques, la conformité à une éthique, le sentiment d'appartenance à une communauté, bref tout un ensemble de déterminations extra-économiques ont forcé les historiens de l'industrialisation à mieux tenir compte de l'environnement général. C'est un élément que Schumpeter avait d'ailleurs relevé dans son cadre théorique. Mais les conséquences sur le processus engendré sont fondamentales. La contextualisation d'une action économique ne répond pas seulement à un élémentaire souci méthodologique de considérer que tout ce qui entoure un individu est de nature à influencer sur son comportement et ses initiatives. C'est aussi admettre que cet environnement fait partie intégrante de son action, qu'il est autant une arme qu'un donné, un élément construit qu'un élément subi, un agent actif qu'une simple toile de fond. En d'autres termes, la force d'un entrepreneur résulte autant, si ce n'est plus, de sa capacité à tirer avantage des ressources sociales, humaines, matérielles et intellectuelles de son cadre d'existence pour définir des projets économiques nouveaux que de sa capacité personnelle à agir pour briser la routine économique afin de s'assurer une avance concurrentielle, source de profit.

La notion de réseau a notamment permis de mettre en évidence les interactions – supposées, réelles ou potentielles – qui lient les acteurs et les objectifs qui les stimulent ou les guident. Elle donne aussi une dimension plus centrale aux conditions microsociales, locales ou régionales, que l'interrogation des cadres strictement nationaux ne fait qu'effleurer. La notion de réseau renvoie à une palette très large de situations qui peuvent influencer sur une décision ou une action. Mark Casson parle d'«un ensemble de relations basées sur un haut degré de confiance et liant directement ou indirectement entre eux tous les membres d'un groupe social<sup>8</sup>.»

Dans le domaine économique, la substance de ces liens peut être très diverse: des liens familiaux, amicaux, générationnels, militaires, politiques, idéologiques, administratifs, culturels, religieux ou encore sportifs peuvent constituer des supports soutenant des initiatives, aidant à l'ancrage d'un projet ou visant un objectif plus global. Le réseau peut tout

aussi bien concerner des individus que des associations ou des entreprises. Il peut reposer sur un ensemble de prestations de nature très différente suivant les circonstances ou les occasions: de la diffusion ou l'échange d'informations à l'aide financière, de l'accès à des marchés aux pressions sur ces mêmes marchés, de l'appui pour une promotion à l'accession à un crédit bancaire, de la recherche de collaborateurs à l'exercice d'un lobbying politique ou au renforcement d'une influence, de l'introduction de nouveaux moyens de production à l'adhésion à une théorie ou à une innovation. La taille du réseau est également changeante selon les critères de recoupement, la communauté considérée ou la nature des intérêts en jeu: des membres d'une famille à ceux d'un parti politique, des adhérents à une société sportive à d'anciens étudiants, etc. La constitution d'un réseau et son activation peuvent enfin se concevoir pour des durées plus ou moins longues, du soutien épisodique et ponctuel à l'alliance durable et concertée.

Bref, les modalités semblent infinies et les configurations très mouvantes. Aucune norme ne structure la toile d'un réseau si ce n'est le degré de confiance, d'affinité, de proximité et de connaissance qui lie ses membres. Tout est mesuré à l'aune de la disponibilité, de l'écoute, de l'efficacité sans qu'il n'y ait par ailleurs de déterminisme. L'intensité de liens amicaux peut dépasser en puissance l'existence de relations familiales, comme l'appartenance à la même compagnie militaire peut soutenir un lien d'affaires naissant.

Des analyses sociologiques plus récentes ont insisté sur la dynamique de ces réseaux en montrant l'importance de l'espace social qui confère aux acteurs des positions, des rôles, des statuts particuliers. Loin d'être un espace clos et totalement uniforme, le champ économique est traversé par des conflits, des compétitions, des rivalités, des confrontations, mais aussi par des rapprochements, des collusions, des alliances qui débouchent sur des configurations différentes selon les rapports de force politiques ou la possession d'un capital social ou économique<sup>9</sup>. Ces agencements peuvent déjà préfigurer le résultat d'une initiative ou la solidité d'un projet. Ils peuvent montrer la pertinence d'un faisceau d'alliances et la justification de stratégies même si aucune règle ne garantit la réussite des pratiques.

Les cinq communications présentées ici illustrent, chacune à leur manière, la portée d'approches basées sur ces perspectives. Au risque de tomber dans une tautologie, elles renforcent l'idée que l'industrialisation n'est pas réductible à l'aménagement des conditions propres à l'assurer ou à l'énumération des caractéristiques des différents secteurs d'activités en supposant leur degré d'efficience ou leur capacité d'évolution. Elles établissent surtout le fait que l'industrialisation de l'Arc jurassien s'est appuyée sur des milieux très divers qui ont mobilisé des savoirs, des compétences, des moyens et des influences. Elles démontrent aussi que

tous ces facteurs ne sont parlants que s'ils sont mis en rapport très étroit avec ceux qui les exploitent, les définissent, les choisissent ou les laissent tomber.

Le cas jurassien révèle la très grande richesse des configurations envisagées et la très grande amplitude des impacts constatés. Jean-Daniel Kleisl sur la force des liens familiaux comme courroies de transmission, Alain Cortat sur la puissance des sentiments religieux comme facteurs identitaires, Christophe Koller sur la position centrale du préfet comme agent constitutif de réseaux, Laurence Marti sur la recherche de liens d'affaires, Yves Froidevaux sur le rôle d'intermédiaire de la banque à travers l'existence des liens politiques, tous montrent l'imbrication de ces configurations en termes d'accumulation de capital social et économique, de stratégies d'alliances, d'accès à des informations ou à des ressources, ainsi que d'occupation de positions dominantes. Dans chacun de ces cas, la constitution puis l'activation de réseaux sont centrales dans les préoccupations des acteurs, car elles sont à la source de la naissance, de l'établissement, de l'arrimage, de la consolidation et de la pérennité d'une affaire ou d'une entreprise.

La prédominance des réseaux familiaux dans l'Arc jurassien n'offre à cet égard guère de surprise. C'est une constante dans l'histoire économique et sociale. Ces réseaux, que l'on peut qualifier de formels parce qu'ils font appel à des cadres de référence qui en quelque sorte s'imposent aux individus, n'assurent cependant pas des garanties tous risques. Plusieurs monographies d'entreprises en avaient déjà souligné le trait. En comparant les entreprises Piquerez et Ruedin, Jean-Daniel Kleisl peut montrer que des nuances s'imposent encore. En distinguant entre les solidarités horizontales (frères-cousins) et verticales (père-fils), il peut entrevoir des stratégies différentes dans la conception des entreprises, la nature de leur extension et le degré de leur survivance. Il peut mesurer l'impact de ces liens dès lors que la destinée des entreprises analysées suit des chemins opposés.

Mise en évidence par J.-D. Kleisl, la force des liens horizontaux se retrouve dans l'article d'Alain Cortat qui élargit le propos à d'autres formes de réseaux. Si l'on qualifie les réseaux étudiés ici d'informels parce que basés sur des critères qui sortent de la sphère strictement privée et font appel à d'autres liens, en l'occurrence confessionnels et politiques, on peut se rendre compte de la très forte densité qui les caractérise. Alain Cortat nous expose la formation d'une véritable élite catholique déterminée à assurer sa survie économique autant qu'à consolider son pouvoir politique. Les dimensions confessionnelles et politiques se renforcent très rapidement par la matérialisation de liens matrimoniaux, les premières conduisant presque naturellement vers les seconds. Si le réseau familial peut donc s'avérer insuffisant, voire empoisonnant dans la pérennisation des entreprises comme J.-D. Kleisl le montre très bien, il

est néanmoins au centre de tous les relais parce qu'il cimente des affinités avec des valeurs qui sont au cœur de l'affirmation culturelle de la société jurassienne, en l'occurrence l'élément religieux qui se double d'un prolongement politique. A cet égard, les liens matrimoniaux servent en quelque sorte de caution à l'existence d'un réseau, à son sens et à sa solidité.

L'enchevêtrement et l'imbrication de ces solidarités nourrissent, à terme, une diversification de l'économie qui constitue un autre aspect de la communication d'Alain Cortat. Si les entreprises restent modestes mesurées à l'aune des critères nationaux, elles attestent cependant d'une vision de l'économie qui tranche avec l'orientation agricole dont on a accusé les élites catholiques d'être les défenseurs et le subséquent retard économique dont on leur prête la responsabilité. Sans remettre en cause la pertinence du schéma classique qui associe l'idéologie conservatrice-catholique à un néoruralisme défenseur de la petite paysannerie et des valeurs qui lui sont attachées<sup>10</sup>, la configuration jurassienne donne une tonalité plus nuancée à ces assertions. Garante d'un ordre sociopolitique immuable, la fixation catholique sur l'agriculture ne se conçoit certes pas sans les effets de son isolement qui suit la guerre du Sonderbund et la création de l'Etat fédéral de 1848. L'agriculture a pu servir de refuge aux éléments de la culture et de la société catholique menacés par le capitalisme triomphant illustré par la marche en avant de l'idéologie protestante, progressiste et libérale. En ce sens, ce processus s'interprète parfaitement comme la traduction économique d'un projet politique. C'est particulièrement le cas de la partie septentrionale du Jura, doublement minorisée, et dans l'espace national et dans l'espace cantonal.

Mais l'implantation durable, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'industries basées sur une pluriactivité telle qu'Alain Cortat la laisse entrevoir, s'associe à une nouvelle conception des trajectoires économiques catholiques. Ces industries naissantes s'interprètent dorénavant plus comme la traduction politique d'un projet économique. Elles prennent appui sur des critères qui dépassent l'analyse mécaniciste et linéaire d'un repli catholique générant un repli économique et une frilosité industrielle. Au contraire, un essor industriel peut s'allier à un renforcement idéologique qu'illustrent l'épaisseur et la densité des réseaux qui se forment dans la partie catholique du Jura. En l'occurrence, ces réseaux donnent corps à un projet économique fondé sur des postulats privilégiant l'idée d'une «industrie sans industrialisation» garante des mêmes valeurs que celles défendues par l'agriculture<sup>11</sup>. Grâce à la divisibilité de la force motrice que permet notamment l'énergie électrique, ces élites peuvent dès lors envisager de sauver des formes de production industrielle compatibles avec les objectifs idéologiques qu'elles prônent, bref de sauver le petit atelier en même temps que la famille. Dans cette perspective, nulle contradiction n'opposerait la prétendue vision conservatrice des élites

catholiques et leur intérêt pour l'industrie<sup>12</sup>. La persistance du travail à domicile et la prédominance des PME dans la partie nord du Jura trancheraient à ce propos avec la cristallisation du tissu industriel autour de grandes entreprises, caractéristiques de la partie sud du Jura parce que basées sur une autre approche de l'industrialisation.

Un autre trait ressort des articles de J.-D. Kleisl et A. Cortat, c'est le rôle fondamental joué par les femmes dans ce processus. Omniprésente dans un milieu catholique parce que centrale dans son organisation sociale, mais aussi perceptible dans des milieux aux sensibilités religieuses différentes, la constante familiale doit être prise dans son sens large. L'approche collective de l'industrialisation, telle que peut la proposer une analyse en réseaux, fait sortir de l'ombre les figures féminines, totalement délaissées dans les histoires classiques de l'industrialisation. Elles deviennent essentielles dans la création d'un réseau, non seulement comme un élément passif d'une stratégie matrimoniale déterminée au nom d'intérêts économiques supérieurs. Les femmes jouent souvent un rôle actif dans des moments-clé de la vie d'une entreprise, notamment dans les périodes de transition, ou pour maintenir la vitalité d'un réseau, par les moments de sociabilités qu'elles sont en mesure d'organiser. Les figures d'Eline Piquerez-Frésard et de Paulette Ruedin-Honsberger évoquées par J.-D. Kleisl sont, à cet égard, tout à fait exemplaires.

La communication de Laurence Marti sert de contre-exemple à toutes ces démonstrations. C'est l'absence de capital social, c'est le déficit en relations et en relais, c'est le vide en appuis politiques qui forcent Nicolas Junker à quitter son entreprise et à émigrer. La compétence technique ne suffit pas dès lors qu'on est isolé dans un milieu social. Sans réseaux, sans soutiens, sans références, pas de chance de salut pourrait-on dire, surtout dans le microcosme jurassien. Nicolas Junker peut être qualifié d'innovateur grâce à la qualité du produit qu'il met au point et le projet économique qu'il forme. Mais il est incapable d'en assurer le développement industriel et d'en asseoir le dynamisme commercial. A cet égard, il ne serait aucunement un entrepreneur, au sens schumpétérien du terme.

L'implantation de l'industrie du tour automatique à Moutier résulte d'une autre modalité d'industrialisation, la transmission du savoir-faire. Ce processus peut s'analyser aussi en termes de réseaux comme le montre Laurence Marti. La résurgence des savoir-faire importés par Nicolas Junker est assurée par ses anciens employés et collaborateurs. Ceux-ci trouvent les ressources nécessaires, les appuis indispensables pour donner une consistance industrielle au projet. Le développement de l'industrie du tour automatique traduit ainsi la force des réseaux professionnels dans sa phase initiale et, parallèlement, il met en évidence le rôle fondamental de la mémoire technique et des retours d'expérience dans le processus économique.

Bâties essentiellement sur des solidarités privées, les réseaux envisagés jusqu'à maintenant donnent peu de place aux pouvoirs publics. Les convictions politiques peuvent certes servir de lien dans un projet économique comme on l'a vu dans la communication d'Alain Cortat. Mais elles n'impliquent pas forcément une intervention de la puissance étatique. Or, en évoquant le rôle du préfet, Christophe Koller assigne à l'Etat un rôle déterminant dans le processus d'industrialisation. Certes, il faut éviter de tomber à ce propos dans l'anachronisme et prêter aux agents étatiques comme au pouvoir politique, de 1850 à 1950, une perception des notions de «politique économique», de «promotion économique» ou encore de «conditions-cadre» comme des données claires et intelligibles, identifiables dans les paroles comme dans les actes. Ces notions restent liées à une conception moderne de l'Etat qui est enracinée dans des sociétés attendant beaucoup, sur le plan matériel, du développement économique et mobilisant toutes les ressources à disposition. Jusqu'en 1950, l'idéologie du «self-help» n'a certes pas atteint, dans l'Arc jurassien, une force de pénétration telle qu'elle annihilerait toute fonction à l'Etat ou, tout au moins, réduirait son pouvoir d'intervention. Mais tant la limitation des moyens publics que le manque de clarté des repères, sans compter la relative inexpérience de l'Etat dans ces domaines, ne permettent pas à celui-ci d'assumer des tâches qui sont pour ainsi dire encore ligotées au domaine privé. A cet égard, l'absence des pouvoirs publics pourrait expliquer la très forte densité des réseaux.

Il n'en reste pas moins que l'interventionnisme étatique, dans le domaine économique, peut se manifester de différentes façons et revêtir des objectifs particuliers. Le renforcement de la concurrence et le caractère plus complexe de la technologie ont certainement induit des politiques publiques non seulement garantes d'une protection de marchés, nationaux ou cantonaux, mais aussi incitatives d'actions ou de projets. C. Koller montre que, sous l'action de différentes contraintes, l'Etat cantonal devient un levier à une prise de conscience vers un interventionnisme plus marqué et vers une action collective qui peut prendre des formes diverses: le développement de la formation technique, l'attention portée aux Expositions nationales et internationales, l'aménagement d'infrastructures ferroviaires et routières. Son instrumentalisation économique passe aussi par l'émergence d'un «système des préfets», notion encore floue, mais dont l'existence se transforme progressivement en une plaque tournante de la vie locale. L'opportunisme donne certes une tonalité très vive au volontarisme économique de ces agents de l'Etat. La nécessité «d'arrondir les fins de mois» pousse notamment les préfets à se consacrer à d'autres activités. Leur statut et leur fonction les amènent ainsi à s'immerger totalement dans la vie locale et à «connaître le milieu» comme aucune autre personne ne pouvait le faire. C'est dans la fusion de ses rôles d'observateur, d'acteur et de contrôleur que le préfet

a pu peser sur l'économie. Outre son rôle de représentant de l'Etat, le «faiseur de réseau» est plus au cœur de son action que le «dénicheur de subsides». Il sert de réceptacle aux craintes, aux doutes, aux préoccupations, aux attentes de ses concitoyens, il sert de tremplin à la mise en place d'associations économiques, il sert ainsi de porte-parole à l'élaboration d'actions et de projets.

Mis à part l'engagement du personnel étatique dans l'industrialisation, la création des banques cantonales a aussi servi de levier à l'action de l'Etat<sup>13</sup>. Dans l'historiographie, cet aspect est maintenant bien connu et a fait l'objet de nombreuses recherches. En se servant de la Banque cantonale neuchâteloise, Yves Froidevaux montre les tenants et aboutissants d'un organisme qui se fixe pour tâche le soutien à l'économie du canton de Neuchâtel. La banque cantonale se définit en fonction de critères établis par le pouvoir politique: le degré de ses interventions, la nature de ses objectifs, la définition de ses stratégies, les modalités de son fonctionnement, l'étendue de sa représentativité. Si ces paramètres ne transforment guère les instruments d'action qu'elle peut utiliser, ils singularisent la banque cantonale parmi les autres types de banques. En ce sens, elle est à même de créer des réseaux très efficaces parce qu'ils sont basés sur des relais entre les milieux politiques, les milieux économiques et les clientèles. En principe, la maîtrise de l'information qu'elle est capable de réunir grâce à ses réseaux doit lui assurer une plus juste appréciation des besoins et une allocation plus pertinente des ressources. Or l'histoire de la Banque cantonale neuchâteloise est symptomatique d'un grave dysfonctionnement de ses réseaux durant l'entre-deux-guerres. L'explosion des crédits aux entreprises, le dépassement des crédits existants ont atteint des montants rendant nécessaires deux assainissements. Cet exemple illustre les dangers qui couvent au sein d'espaces économiques dont l'industrialisation a reposé trop massivement sur des rapports de proximité. La collusion des intérêts publics et privés a abouti à la négation des plus élémentaires études de marché ou de bilan et la perte de tout repère dans la gestion des risques. Elle se solde par des dérapages qui en viennent à mettre en péril l'ensemble des activités économiques et le moteur même de l'industrialisation. Bref, la surdétermination des réseaux rend problématique l'équilibre des intérêts et l'appréciation des réalités économiques.

Cette très vive sensibilisation à la valorisation du réseau relève-t-elle d'une spécificité jurassienne? Région excentrée, région divisée, région de taille démographique modeste, l'Arc jurassien a peut-être décuplé, avec le sentiment d'appartenance à une destinée particulière, le recours à des stratégies basées justement sur la forme collective d'action. Les points de comparaison nous manquent encore. Il n'en reste pas moins que la dimension régionale est constamment présente chez les acteurs jurassiens<sup>14</sup>. On la retrouve aussi dans les Montagnes neuchâteloises<sup>15</sup> et

chez les cousins français<sup>16</sup>. Le Jura vaudois présente également des constats identiques<sup>17</sup>. Cela facilite certainement les sollicitations et le recours à des aides extérieures au strict cadre familial d'action, insuffisant en l'occurrence pour garantir une assise suffisante et pour trouver des débouchés. Le tissu économique s'y prête aussi. L'héritage proto-industriel, l'essaimage des activités, la prédominance des PME amplifient les résonances collectives et les irradiations identitaires même si le trop-plein de réseaux peut amener à des dysfonctionnements qui sont de nature à ébranler tout le système.

Si la densité et l'efficacité des réseaux n'éliminent pas les agressions conjoncturelles ni les replis structurels, elles peuvent néanmoins faire comprendre, sur le long terme, les continuités et les redéploiements. Cette approche est à même de mieux cerner l'émergence du pôle de croissance jurassien dont les spécifications restent encore à explorer. Elle devrait encore délimiter plus précisément la vigueur des relations interentreprises qui structurent l'Arc jurassien en matière de flux, d'anticipations et de prix au sens où François Perroux les a développées<sup>18</sup>. En effet, l'industrialisation suppose une action dans la durée, qui doit assurer un renouvellement constant de l'appareil de production ainsi que le maintien d'une dynamique innovatrice chez les acteurs.

*Laurent Tissot (Lausanne), est professeur associé à l'Université de Neuchâtel et chargé de cours à l'Université de Fribourg.*

#### NOTES

<sup>1</sup>Joseph SCHUMPETER, *Business Cycles*, New York 1939 et *The Theory of Economic Development*, New York, 1961.

<sup>2</sup>Id.

<sup>3</sup>Jean-Pierre DAVIET, «Anciens et nouveaux visages de la Business History», in Yves LEQUIN et al. (éd.), *L'usine et le bureau*, Lyon, 1990, pp.19-37.

<sup>4</sup>Suzanne DAVEAU, *Les régions frontalières de la montagne jurassienne. Etude de géographie humaine*. Lyon, 1959, p. 426.

<sup>5</sup>Marcel RÉRAT, «Approche des conditions socio-économiques dans le Jura à l'époque de la Première Internationale (1860-1880)» in *Actes SJE*, 1972, p. 375.

<sup>6</sup>Christine GAGNEBIN-DIACON, *La fabrique et le village: la Tavannes Watch Co (1890-1918)*. Porrentruy, 1996.

<sup>7</sup>Joëlle KNOBEL WENGER, «Les questions sociales dans le cadre de la Société Louis Brandt & Frère, une manufacture d'horlogerie biennoise (1895-1935)» in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 1999, N°15, pp. 75-94.

<sup>8</sup>Mark CASSON, «Entrepreneurial Networks: A Theoretical Perspective» in M. MOSS and A. SLAVEN. *Entrepreneurial networks and business culture*. Proceedings Twelfth International Economic History Congress, Madrid, 1998, p. 15.

<sup>9</sup>Pierre BOURDIEU et Monique de SAINT-MARTIN, «Le monde patronal» in *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, N° 20-21, mars-avril 1978, p. 3-82.

<sup>10</sup>Urs ALTERMATT, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle*. Lausanne, 1994.

<sup>11</sup>Nous avons développé ce point à partir du cas fribourgeois, qui présente beaucoup de similarités avec le Jura nord, dans une autre communication, «Pourquoi changer les nations agricoles en nations industrielles? Le retard économique et le canton de Fribourg au XIX<sup>e</sup> siècle» in *Fribourg et l'Etat fédéral: intégration politique et sociale, 1848-1948*. Fribourg, 1999, pp. 263-277.

<sup>12</sup>Cf. sur ce sujet François CARON, «Histoire économique et dynamique des structures» in *L'Année sociologique*, 1991, pp.123-124. Sur les liens entre les catholiques et l'industrie, cf. le beau livre de Michel LAGREE, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1999, notamment p. 383.

<sup>13</sup>Pour une dernière mise au point, cf. Philippe MARGUERAT, Laurent TISSOT et Yves FROIDEVAUX. *Banques et entreprises industrielles en Europe de l'Ouest, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Aspects nationaux et régionaux*. Actes du Colloque de Neuchâtel (à paraître).

<sup>14</sup>Sur la problématique régionale dans l'histoire économique, cf. Sidney POLLARD, «Regional and inter-regional economic development in Europe in the eighteenth and nineteenth centuries», in Paola SUBACCHI (éd.), *Débats et controverses en histoire économique. A-sessions. Proceedings Eleventh International Economic History Congress, Milan, September 1994, Milan, Università Bocconi*, 1994, pp.59 ss.

<sup>15</sup>Hugues SCHEURER, «Une entreprise familiale, entre La Cibourg et Lisbonne (fin XVIII<sup>e</sup>-début du XIX<sup>e</sup> siècle)» in *Horlogeries. Le temps de l'histoire*. Sous la direction de Jean-Luc MAYAUD et Philippe HENRY. Besançon, 1995, pp. 157-168.

<sup>16</sup>Cf. Jean-Luc MAYAUD, *Besançon horloger, 1793-1914*. Besançon, 1994 et Nathalie PETITEAU, *L'horlogerie des Bourgeois conquérants. Histoire des établissements Bourgeois de Damprichard (Doubs) (1780-1939)*. Besançon, 1994.

<sup>17</sup>Cf. pour la Vallée de Joux François JEQUIER, *De la forge à la manufacture (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Lausanne, 1983 et pour la région de Sainte-Croix, Laurent TISSOT, *E. Paillard & Cie, S.A. Une entreprise vaudoise de petite mécanique, 1920-1945*. Cousset (FR), 1987.

<sup>18</sup>François PERROUX, «Notes sur la notion de pôle de croissance» in *Economie appliquée*, 1-2, 1955, pp. 307-320.